



Le premier congrès sioniste mondial

**Le premier congrès sioniste mondial:
Bâle, septembre 1897**

Les fondements de l'Etat Juif

Convoqué par Théodore Herzl (1860-1904), le premier congrès sioniste mondial adopte le « programme de Bâle » et institue l'Organisation sioniste mondiale.

A l'origine, ce congrès doit avoir lieu à Munich, en Bavière. En raison de l'opposition de dirigeants de la communauté juive munichoise, orthodoxe et réformiste, les organisateurs de ce congrès choisissent Bâle, en Suisse.

Présidé par Theodore Herzl, le congrès accueille du 29 au 31 août 1897 environ 200 participants, dont 17 femmes dénuées du droit de vote. Un droit qui leur est accordé lors du 2^e Congrès sioniste mondial (Bâle, 1898). Les participants viennent d'une quinzaine de pays.

Nathan Birnbaum (1864-1908) et **David Farbstein** (1868-1953) évoquent les aspects sociologiques et économiques du mouvement sioniste. **Max Bodenheimer** fait part des nombreux plans suggérés. Il propose la création d'une banque et d'un **Fonds national**.

Moshe Schnirer estime qu'aucune immigration en Palestine ne doit être entreprise avant que la «*garantie juridique et la reconnaissance internationale*» ne soient accordées conformément aux buts du mouvement. **Kaminka** établit un bilan de la colonisation.

Adam Rosenberg de New York parle des conditions générales en Palestine et **Marcus Ehrenpreis** de la langue hébraïque. Le professeur **Shapira** demande la fondation d'une université hébraïque en Palestine.

Ce congrès fonde l'**Organisation sioniste mondiale** dont le président élu est Herzl, et le vice-président Max Nordau. Entre les congrès, il est convenu qu'agissent deux instances du mouvement sioniste : le comité des actions internes (*Inneres Aktionskomitee*) et le comité des actions plus importantes.

Adopté à l'issue de ce congrès, le **programme de Bâle** énonce :

« Le sionisme aspire à établir en Palestine, pour le peuple juif, un foyer garanti par le droit public. A cette fin, le congrès envisage les moyens suivants :

1. L'encouragement de l'implantation en Palestine des travailleurs agricoles, ouvriers et artisans juifs.
2. L'unification et l'organisation de communautés juives dans des groupes généraux et locaux conformément aux lois de leurs pays respectifs.
3. Le renforcement de sa conscience juive et de la conscience nationale.
4. La préparation d'actions afin d'obtenir l'accord des divers gouvernements, nécessaires à l'accomplissement du but du sionisme ».

Sources :

Site du Ministère israélien des Affaires étrangères <http://www.mfa.gov.il>
Site de l'Agence juive pour Israël <http://www.jafi.org.il/education/herzl>